Image not found or type unknown

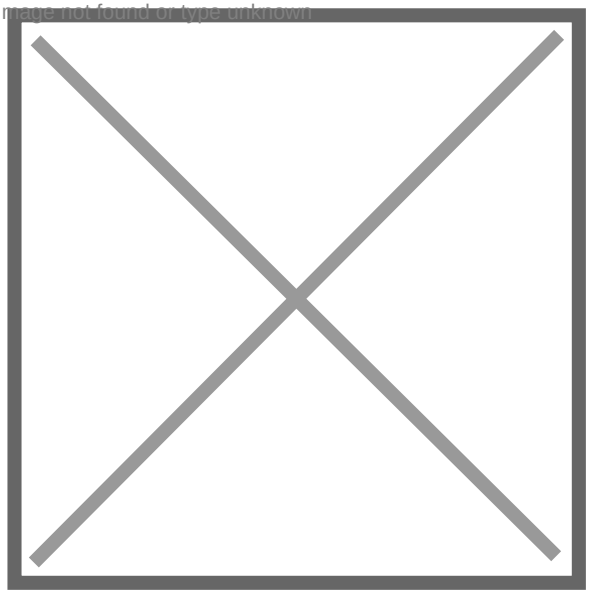

Association dans une federation intercommunale

Par **mogador66_old**, le **09/12/2007** à **11:18**

Présidente d une école de musique, j ai signé l adhésion de mon école à une fédération intercommunale avec une autre école de musique. On m avait promis verbalement que mon école garderait quand même son identité. La présidence de l intercommunalité a changé, et les nouvelles exigences ne me conviennent plus (ainsi qu aux autres membres de mon école). Je n ai pas accepté de place au sein du bureau de la fédération, nous sommes en extrême minorité, mais nous souhaitons fortement revenir à une gestion séparée. Nous avons prévu notre assemblée générale le 14 décembre et nous souhaitons débattre de notre place au sein de cette fédération. Mais le bureau de la fédération (très majoritairement composé de membres de l autre école)estime que notre école n existe plus et que nous n avons pas à faire d assemblée générale. Nous la faisons quand même car je n ai jamais signé de dissolution de notre école. Pourriez vous me donner les éventuelles possibilités de retrouver notre autonomie tout en restant dans la fédération ? Merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés